



Elections communales Spécial mobilité

- Mobilité
- Environnement
- Aménagement du territoire
- Voiries & travaux publics
- Démocratie & Participation
- Alimentation & Agriculture
- Énergie
- Petite enfance & jeunesse
- Enseignement
- Sécurité
- Économie, emploi et tourisme
- Politique sociale
- Politique des aînés
- Logement

Une vision de la mobilité qui dépasse la commune

Les déplacements domicile-travail sont importants. Il y a aussi d'autres déplacements effectués dans le cadre des loisirs, pour se rendre auprès des ami-e-s et de la famille, rejoindre les hôpitaux, s'approvisionner, travailler en horaires décalés... Autant d'approches qui sont peu prises en compte par les divers bureaux d'étude voire absentes des Plans communaux de mobilité (PCM). Se déplacer, c'est aussi se trouver dans un espace public, s'y sentir admis-e, en sécurité, confortable.

ECOLO Rebecq préconise d'investir d'abord dans les modes de mobilité douce afin d'infléchir la pression du trafic automobile.

Les priorités pour Rebecq

- Améliorer la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun
- Améliorer le réseau cyclable et pédestre
- Diminuer l'« autosolisme » et encourager le covoiturage
- Accorder une attention toute particulière aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- Renforcer la participation citoyenne

Attention au projet de route collectrice

Une route nationale supplémentaire sur le sol rebecquois

A ce jour ECOLO Rebecq reste la seule formation politique locale à s'opposer de manière ferme et explicite à la création d'une route collectrice traversant Rebecq de part en part et reliant l'E429 (A8) au RO à l'EST. Il s'agit d'un projet qui ne profite en rien aux Rebecquois-e-s et qui coûtera entre 25 et 50 millions d'Euros selon que l'ouvrage comportera 2 ou 4 bandes. Ce projet a d'autant moins de sens qu'à court terme, la suppression des 3 feux à Hal verra bientôt le jour ainsi qu'un nouveau tronçon de la N57 au sud. Pourtant, ce projet a

bien été retenu dans la version du Plan Communal de Mobilité (PCM) soutenu et voté par la majorité sortante !

Avec cette position très ferme, ECOLO Rebecq met en avant une énorme possibilité d'économiser de l'argent public, ce qui n'est pas un luxe en période d'austérité. De plus, on nous fait croire qu'il y aurait assez d'argent pour construire de nouveaux tronçons de routes et mener en parallèle une politique de mobilité douce. C'est totalement faux !

Nos propositions concrètes :

1. *Dans les négociations avec la Région wallonne, la Province, les communes voisines, la SNCB et les TEC*, Rebecq doit intervenir pour de meilleurs accès aux emplois et aux services dans le bassin de vie Rebecq/Tubize/Ittre/Braine-le-Château :

• *Améliorer la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun :*

- plus de trains à Tubize,
- un point vélo sécurisé dans les gares proches
- une meilleure gestion des contacts entre sociétés de transport public
- une amélioration de la desserte des pôles d'emploi locaux
- le soutien de toutes initiatives visant à augmenter l'offre ou la vitesse commerciale des trains
- l'organisation de marches exploratoires de femmes dans les gares et leurs abords pour repérer les facteurs d'insécurité
- ré-ouvrir les arrêts de train à Bierghes, Saintes, Stéhoux et Clabecq
- réactiver l'ancienne ligne de chemin de fer N°115 Tubize – Braine-l'Alleud
- optimiser le réseau TEC : priorité au bus dans les traversées de village
- créer de nouvelles lignes Rapidobus

• *Améliorer le réseau cyclable*

- créer des liaisons cyclables des communes voisines vers SportissimO
- optimiser le réseau du RAVeL vers chaque commune voisine
- créer des itinéraires cyclistes continus et balisés
- prendre en compte les aménagements en faveur des cyclistes dans la programmation des travaux de voirie
- prévoir des Sens Uniques Limités (SUL) notamment pour accéder aux gares
- sécuriser les carrefours
- améliorer l'offre de stationnement (parkings vélo sécurisés et automatiques aux gares)

• *Diminuer l'« autosolisme »*

- gérer activement le projet Voitures à Partager par l'engagement d'un animateur en mobilité
- création de plusieurs arrêts V(oiture) A P(lusieurs) à la gare de Tubize, un arrêt vers chaque commune voisine

• *Accorder une attention toute particulière aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)*

- assurer une protection accrue pour les déplacements des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes enfants ou des parents avec poussette
- renforcer l'accessibilité des bâtiments publics aux Personnes à Mobilité Réduite

2. *Au niveau de Rebecq*, le Plan communal de Mobilité (PCM) doit être mis en œuvre en donnant priorité au volet « mobilité douce ». ECOLO Rebecq se battra pour :

• *Des transports en commun pour lesquels, il importe de*

- travailler la qualité et la fréquence des liaisons en transports en commun et d'améliorer les dessertes des communes voisines et à l'intérieur de la commune
- plaider activement auprès de la SNCB et de tous les autres niveaux de pouvoir pour la réouverture d'un arrêt de train à Bierghes (demande portées par les 2087 signataires de notre pétition en faveur de plus de mobilité douce),
- améliorer les fréquences et les correspondances entre Enghien, le zoning de Saintes et Tubize
- compléter l'offre du Proxibus par un service « Bus à l'Appel »
- assurer la mobilité et l'autonomie des aînés ou des personnes les plus isolées
- permettre une mobilité vers les hôpitaux les plus proches de Tubize et de Soignies

• *Améliorer le réseau cyclable et pédestre*

- réaliser les trajets en mode doux prévus au PCM
- intégrer les aménagements cyclables dans chaque réaménagement de l'espace destiné à la circulation automobile pour garantir des infrastructures sécurisées pour les cyclistes et épargner au niveau du coût de réalisation
- entretenir les sentiers pédestres et les valoriser (balisage, carte communale) voire entreprendre l'actualisation de l'Atlas des chemins vicinaux soutenue par la Région wallonne
- encourager le développement du vélo : brevet du cycliste, parkings vélo à des emplacements judicieux, entretien des pistes et circuits.

• *Encourager le covoiturage*

- créer une banque d'échanges des besoins et des offres au niveau de la commune et améliorer l'activation des VAP
- assurer une protection accrue pour les déplacements des personnes handicapées, des personnes âgées, des jeunes enfants ou des parents avec poussette (trottoirs de qualité, suffisamment larges et avec accès surbaissé, signalisation adaptée aux besoins spécifiques, accessibilité garantie aux bâtiments publics)

• *Renforcer la participation citoyenne*

- soutenir le travail participatif sur la mobilité au sein de la CCATM (Commission communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité)
- sensibiliser les acteurs de l'école, les collectivités, les entreprises aux questions de mobilité et initier un réel travail avec les associations dans les différents quartiers

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site www.rebecq.ecolo.be et cliquez sur *Programme 2012*.